

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT AVEYRON**

Délibération n°2026-06-01

Séance **du 18 mai 2026**

**Nombre de conseillers**

En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Absents	0

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à 18h30

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Cousy Christophe, Maire.

Date de convocation :  
Le 11/05/2026

Etaient présents : M.Cousy Christophe, M.Rohi Philippe, M.Robert Hugues, Mme Mélou Colette, M.Gressard Frédéric, M.Rochette André, Mme Cristol Céline, Mme Monteillet Laure, Mme Miller-Guerreiro Virginie, M.Fraysse Josian .

Date d'affichage :  
Le 11/05/2026

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme PRIETO (procuration à Mme Monteillet)

**OBJET**

**Délibération désignation  
du secrétaire de séance**

Vu l'article L2121-15 du CGCT ;

Considérant qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention :**

Acte rendu exécutoire  
Par flux de télétransmission  
en Sous-Préfecture de  
Millau  
Le 19/05/2026  
et publication sur le site  
internet de la commune  
[www.tournemire-aveyron.fr](http://www.tournemire-aveyron.fr)  
du 19/05/2026

**DECIDE**

- **De désigner Céline CRISTOL pour remplir cette fonction.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire,  
COUSY Christophe  
Acte dématérialisé

Le secrétaire de séance  
Céline CRISTOL



*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier ou par l'application Télérecours.*